

Accueil d'une délégation de la frégate Jean de Vienne - Informations diverses

M. LE MAIRE : Nous accueillons à notre Conseil pour quelques instants, le Commandant Luc PAGES, le «pacha», je ne sais pas si c'est très respectueux d'employer ce terme, de la frégate Jean de Vienne dont la Ville de Besançon est la marraine depuis 1983. Cette présence toute symbolique marque les liens forts qu'il y a entre notre ville qui, vous le savez, est la ville de France la plus éloignée de la mer et la marine nationale, même si nous n'oublions pas que l'amiral Jean de Vienne, né à quelques dizaines de kilomètres de Besançon à Roulans, a été le fondateur de la marine nationale qui à l'époque était la marine royale. Je remercie le commandant et son équipage pour leur présence à la cérémonie commémorative du 11 novembre et, Commandant, je vous passe la parole bien volontiers quelques instants. J'imagine que c'est votre première intervention dans un Conseil Municipal.

M. Luc PAGES : Tout à fait Monsieur le Maire et merci beaucoup pour ces mots très chaleureux. Mais permettez-moi avant de revenir sur le Jean de Vienne de vous présenter au nom de tout l'équipage, toutes nos condoléances pour la perte qui frappe votre Municipalité.

Effectivement le Jean de Vienne et Besançon c'est une longue histoire puisque depuis 1983, année où le Jean de Vienne qui est une frégate anti-sous-marin est entrée aux services actifs, Besançon est sa marraine. Nous avons fêté en 2008 les 25 ans de ce parrainage. Depuis, l'équipage du Jean de Vienne n'avait pas pu venir à la rencontre de sa ville marraine pour les activités opérationnelles que mène le Jean de Vienne au quotidien. Pour vous donner un petit panorama de ces activités et pour rester assez court dans mon intervention, depuis 2008 le Jean de Vienne a navigué pendant ces deux années de façon relativement continue. Je ciblerai simplement les actions qu'il a eu à conduire sur trois missions principales, une mission dans l'Océan Indien où le Jean de Vienne a été amené à travailler dans le cadre de la lutte contre la piraterie et a intercepté 4 skifs et arrêté un certain nombre de pirates, des missions aussi de lutte contre le narco-trafic avec une saisie de plus de 1,5 tonne de drogue au large en Méditerranée, et puis plus récemment une mission de présence en Mer Noire qui nous a amenés en escale en Bulgarie où nous avons au cours d'une cérémonie à Nicopolis rendu hommage au premier Amiral de France, Jean de Vienne qui y a trouvé une mort glorieuse en 1396. Aujourd'hui nous revenons à Besançon et nous en sommes ravis, escale qui nous permet de renouer les liens avec vous Monsieur le Maire et avec votre communauté et puis également dans le cadre de la création de la PMM, Préparation Militaire Marine qui recevra son fanion le 11 novembre. Ainsi la délégation du Jean de Vienne sera sur les rangs le 11 novembre avec son propre fanion pour soutenir la création de sa préparation militaire marine qui marque les liens forts, permanents, très continus que nous entretenons avec Besançon et je suis très heureux aujourd'hui et très honoré d'être parmi vous, Monsieur le Maire, de passer ces deux jours à Besançon et de pouvoir échanger avec vous sur la marine, sur Besançon, et la région de Franche-Comté. Merci Monsieur le Maire.

Applaudissements.

M. LE MAIRE : Merci de votre présence et à demain. Après ces moments chargés d'émotion, ces moments de tristesse, on peut aussi se réjouir et se féliciter d'un certain nombre de prix qui ont été obtenus par la Ville de Besançon, tout d'abord le prix de la capitale française de la biodiversité. Françoise PRESSE m'a représenté à l'Assemblée Nationale pour recevoir le prix de la capitale française de la biodiversité organisé par la région Ile de France par Nature Paris en cette année 2010 qui a été, je le rappelle, l'année internationale de la biodiversité. La Ville de Besançon a été récompensée, même élue première dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants devant Lille, Rennes et Lyon et nous avons donc reçu cette magnifique libellule en argent massif que nous allons conserver précieusement. On est heureux que tous les efforts que nous faisons depuis des années dans ce domaine-là aient été récompensés au niveau national.

Mme Françoise PRESSE : Pour compléter ce que tu viens de dire, effectivement c'est un prix qui a été décerné dans la catégorie où nous concourions. Il y avait 32 communes de plus de 100 000 habitants, donc c'est vraiment une fierté pour nous d'avoir ce prix mais je voudrais dédier ce prix aux services puisque c'est grâce à eux, surtout le service Espaces Verts, mais à quelques autres également, qu'on a

pu obtenir le prix car ce sont eux qui sont les acteurs au quotidien du travail qui se fait autour de la biodiversité. Alors ils sont venus ici représenter les différents secteurs de la Ville : Gilles TRUCHE, Jean-François MARCONNET, Olivier GROUSSET, Eric DUCROS, Johnny MAGNET, Laurent COUR, Pascal COLARD et Michèle MOUNEYRAC...

M. LE MAIRE : J'en connais quelques-uns. On peut les applaudir parce qu'on leur doit bien cela (applaudissements).

Mme Françoise PRESSE : Il y a eu cette année une forte participation des communes puisque nous sommes l'année de la biodiversité. Et je dois dire que cela témoigne quand même d'un changement culturel qui s'opère depuis quelque temps sur les politiques publiques au niveau des autorités locales. Cela a été confirmé à NAGOYA. Dans les années 70, vous vous rappelez, certains n'hésitaient pas à dire, d'autres le disent encore, qu'il fallait adapter la ville à l'automobile, c'était l'époque du pétrole à bas prix, le règne du bitume. Aujourd'hui la ville se réconcilie avec la nature et nous vivons ces signes au quotidien. Je vais vous parler simplement de quelques-uns à Besançon, depuis les années 1999, une diminution des phytosanitaires, la lutte contre les plantes invasives, à partir de 2007 le plan «abeille», le pâturage écologique des collines, et puis à partir de 2009, une intensification de nos programmes avec le refuge LPO en milieu urbain, la participation au travail sur une certification des espaces verts écologiques puisque nous travaillons sur la plateforme française «Plantes et cités», la mise en place des vergers pour les habitants, la mise en place également d'un jardin partagé, c'est le premier à Besançon, sur le quartier Battant, l'édition de parcours botanique, la généralisation du travail sur les invasives avec 50 places de chantier sur la ville. Tout le monde a en tête des marges de progrès qu'il faudra réaliser ; simplement j'en cite deux, sur un habitat qui nous paraît intéressant, restaurer le lieu de la Mouillère qui s'est transformé plus ou moins en parking et qu'il faudrait restituer à la priorité qui est la sienne, c'est-à-dire une source ; et puis ensuite le plan phytosanitaire où nous avons encore quelques petites marges de manoeuvre sur lesquelles nous pouvons agir, les cimetières, la voirie et les espaces sportifs, ce qui nous permettrait si nous réalisons ces actions de pouvoir concourir sur le plan «zéro phytosanitaire».

M. LE MAIRE : Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Mme Françoise PRESSE : Et maintenant je suis fière d'avoir sur ma porte à la Mairie «Espaces Verts, espaces naturels, biodiversité».

M. LE MAIRE : Il n'y a pas marqué «Espace protégé», non ?

Mme Françoise PRESSE : Non ! Et maintenant je m'emploierai à travailler sur le quatrième volet «le parc botanique».

M. LE MAIRE : Tant qu'il n'est pas marqué «Espèce en voie de disparition», c'est bien ! Je dis cela parce qu'on a eu un débat ce matin à la Citadelle, certains y étaient, sur ce thème. En tout cas, merci à toi mais aussi merci aux services, à la Directrice du service Espaces Verts qui est particulièrement moteur dans ce domaine. C'est vrai que nous sommes fiers de tout ce qui se fait, et tout particulièrement d'avoir reçu le 13 octobre dernier -je sais que ça va un peu énerver, mais on le dit quand même- «le pôle d'excellence territorial 2010, les aînés au coeur de nos villes et de nos territoires», avec une mention spéciale pour le lien social. Et je remercie pour cela Marie-Noëlle SCHOELLER et toutes les équipes du Centre Communal d'Action Sociale, Solange JOLY qui travaille beaucoup là-dessus, la Maison des «Seigneurs», non, Seniors mais les seniors peuvent aussi être des seigneurs.

M. Pascal BONNET : Je voudrais dire, Monsieur le Maire, que bien entendu nous sommes aussi heureux quand la Ville se voit décerner une récompense méritée, parce que l'on entend parfois que l'opposition ne reconnaît jamais les choses. Je crois qu'il est important de souligner la qualité du travail du service Espaces Verts, la qualité en matière de biodiversité à Besançon, qui font de la ville un précurseur et fait l'unanimité ici. On n'en débat pas souvent au Conseil Municipal et il est bien que des occasions comme celle-là soient l'occasion de saluer cette politique.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur BONNET de vous associer effectivement à ces félicitations méritées au service des Espaces Verts».